

Mairie de LAHAS

Au village 32 130 LAHAS

Téléphone : 05 62 62 35 13 Messagerie : contact@lahas.fr

Permanence: lundi et vendredi.

Site web: www.lahas.fr

de13h30 à 17h30



Premier rang, de gauche à droite :

Muriel LEBOURGEOIS, Thierry BIRAN (premier adjoint), Gérard FAURÉ (maire), Jeanine LAÏRLE, Marie-Josée DARRÉ (deuxième adjointe).

Deuxième rang, de gauche à droite :
Laure COSTANTINI, Nicolas DESTIEUX,
José SIMORRE, Pierre DANOS (troisième adjoint),
Éric MENON, Yves-Marie CORFA.

Les commissions

Commissions externes		Commissions internes	
Syndicat d'électrification	P. Danos, N. Destieux	Agricole	G. Fauré, Y.M. Corfa, T. Biran
Syndicat des eaux (Barousse)	M. Lebourgeois, J. Laïrle, L. Costantini, E. Menon	Bâtiments	M.J. Darré, Y.M. Corfa, E. Menon
Vallée de Gimone	J. Simorre, Y.M. Corfa	Communication	P. Danos, L. Costantini, J. Laïrle
SICTOM	G. Fauré , Y.M. Corfa	Voirie	T. Biran, M. Lebourgeois, J. Simorre
Pays Porte de Gascogne	M. Lebourgeois, L. Costantini		

<u>LAHAS</u>



Compte rendu municipal 2018

Le mot du Maire

Une année mouvementée s'achève. Elle a été ponctuée par des épisodes climatiques pour le moins éprouvants. On en devine encore les stigmates par endroit mais notons que certaines communes voisines ont été plus durement touchées.

Face à des situations compliquées, nous avons répondu présents. En retour, vous avez fait preuve de patience et de beaucoup d'indulgence. De plus, certains d'entre vous ont participé aux divers nettoyages de la voirie. Il était à ce moment-là important de rétablir la circulation. Merci à tous pour ce geste.

Au début de l'année, Paul ARCAN, notre employé communal, prenait sa retraite. Les membres du

conseil municipal ont essayé d'assurer l'entretien de la commune. Au cours de l'été, quelle chance d'avoir été aid é s par quelques habi-

tants du village afin que les abords soient propres! Certains ont également nettoyé le massif qui entoure le monument aux morts quelques jours avant la cérémonie du II novembre.

Nous avions planifié l'élagage des arbres au cimetière. Là encore, la météo retardait les opérations. Nous sommes tout de même parvenus à nos objectifs en restituant un environnement praticable juste avant la fête de la Toussaint.

Toutes ces actions sont facilitées par des bénévoles, en particulier José SIMORRE qui a été présent lors de toutes les journées de travail.

L'implication de chacun dans le dynamisme de la commune, tant pour ramasser des feuilles que pour organiser la fête du village, nous est précieuse. À la fin de l'automne, Vé-

ronique COMÈRE, notre secrétaire de mairie, a dû s'absenter pour raisons médicales. Afin de garantir le suivi des tâches administratives les plus techniques, nous avons été épaulés par Sabrina MONTAGNESE qui a assuré le secrétariat un mercredi après-midi sur deux en parallèle avec Maurens, ceci avec un réel enthousiasme et une sincère gentillesse. La récupération des paniers de légumes du vendredi après-midi était assurée par Muriel LEBOUR-GEOIS. Merci à toutes les

La somme de tous ces gestes représente la véri-

> table valeur de Lahas.

Pour 2019, nous vous souhaitons prospérité, bonheur et santé.

Gérard FAURÉ



Budget

Voirie 4

Vivre en- 6 semble



La vie du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni à quatre reprises cette année.

Concernant les aménagements dans la commune, le Conseil Municipal s'est prononcé sur Le dossier de réhabilitale choix de plusieurs tion de la salle des fêtes entreprises suite aux est à présent instruit, le appels d'offres qui avaient été lancés : élagages des arbres au cimetière (voir l'article en but des travaux assez page 5), remise en état rapide (les appels de la toiture du presby- d'offres des entreprises

pas pu être réalisés en 2018, ils sont différés en 2019), diagnostics divers en prévision des travaux à la salle des fêtes.

permis de construire a été déposé, nous espérons maintenant un dé-

tère (les travaux n'ont devraient être lancés par l'architecte début 2019).

> Nombre d'autres discussions ont concerné des délibérations techniques (changement de statuts de syndicats ou commissions intercommunautaires notam-

« Le dossier de réhabilitation de la salle des fêtes est à présent instruit... >>

Résumé du budget : recettes

Chapitres		Désignation	Réalisé 2018
Investisse- ment	10	Dotations, fonds divers	3 338,40 €
	13	Subventions d'investissement	864,00€
	Total investissement		4 202,40 €
Fonctionne- ment	001	Excédent d'investissement reporté	40 218,07 €
	70	Produits de services	472,04€
	73	Impôts et taxes	72 218,24 €
	74	Dotations et participations	75 473,88 €
	75	Autres produits de gestion courante	4 583,47 €
	Total fonctionnement		192 965,70 €
	Excédent cumulé 2017		247 069,88 €
		Total général	444 237,98 €

Les nouveaux habitants 2018

Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles familles sur la commune :

- Valérie et Pascal DEFEVRE (au Soulan du Château)
- Julie FERRAND et Stéphane HAJZLER (au Soulan du Château)
- Laëtitia PONS et Thierry SALS (en Vidalet)

Invitation voeux 2019

Nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes le dimanche 13 janvier 2019 à partir de 15h pour la présentation des vœux du Conseil Municipal.



Retour sur les vœux 2018.

Commémoration 11 novembre



Comme chaque année, le 8 mai et le 11 novembre constituent des moments au cours desquels nous pouvons nous recueillir en mémoire des martyrs de notre commune.

Ce II novembre 2018 marquait le centenaire de la fin de la grande guerre.

A cette occasion, nous avons pu admirer l'exposition consacrée aux correspondances entre Élie CAS-SAGNE, un poilu lahasien envoyé au front, et sa famille restée au village.

Cette exposition est constituée d'un ensemble de photographies et de lettres dont la plupart ont été

retranscrites. Certaines ont même été enregistrées à l'oral par la voix de l'arrière petit-fils du poilu.

Toute cette collection est l'œuvre de Jean JULIAN, il nous l'a présentée avec la passion qui l'anime pour retrouver tout un ensemble de documents anciens.



Jean JULIAN présentant une partie de sa collection.

« Des

moments

conviviaux

Fêtes en

Campagne. »

proposés par

le Comité des

Vivre ensemble

Cette année, changement de tradition : la habitants de la comfête locale a été organisée le 15 septembre au lieu du traditionnel 2^e week-end d'août. Le faible nombre de membres du Comité des Fêtes en Campagne disponibles en période estivale a précipité ce changement. Nous en profitons pour relancer l'appel à rejoindre le comité si vous souhaitez proposer vos idées et votre aide.

Outre la fête locale, le comité organise la désormais traditionnelle fête des voisins. Elle est

destinée à tous les mune qui souhaitent se retrouver autour d'un repas sur le principe de l'au-

berge espagnole (chacun apporte un plat et une boisson de son choix, ils sont ensuite partagés).

Cette année, elle a eu lieu le 10 juin à midi. Après le repas, des jeux



anciens en bois ont été proposés : les enfants comme les adultes se sont affrontés au cours de parties dans la bonne humeur et la conviviali-



Partie de quilles derrière la salle des fêtes.

Chorale à l'église

has : sous l'impulsion de Maria et Duncan BAI-LEY, une chorale de jeunes britaniques (Cothill House) a pro-

posé gratuitement un concert dans l'église le 12 octobre.

Les spectateurs ont été conquis par la prestation d'une grande maîtrise dans

Grande première à La- une acoustique parfaite. Et que dire de ce très jeune violoniste, Leo Zhu, qui a subjugué l'assistance!

Gageons que ce spectacle ne reste pas un cas unique et ouvre la voie à de nombreux autres.



Résumé du budget : dépenses

Chapit	res Désignation		Réalisé 2018
Investisse-	21	Immobilisations corporelles	7 994,00 €
ment Total investi:		Total investissement	7 994,00 €
Fonction- nement	011	Charges à caractère général	21 501,47 €
	012	Charges de personnel	17 222,18 €
	014	Atténuation de produits	28 379,45 €
	65	Autres charges de gestion courante	30 527,25 €
	67	Charges exceptionnelles	0,00€
	Total fonctionnement		97 630,35 €
		Total général dépenses	105 624,35 €

« Nous clôturons

2017 avec

un excédent

cumulé

d'environ 338 000 € .»

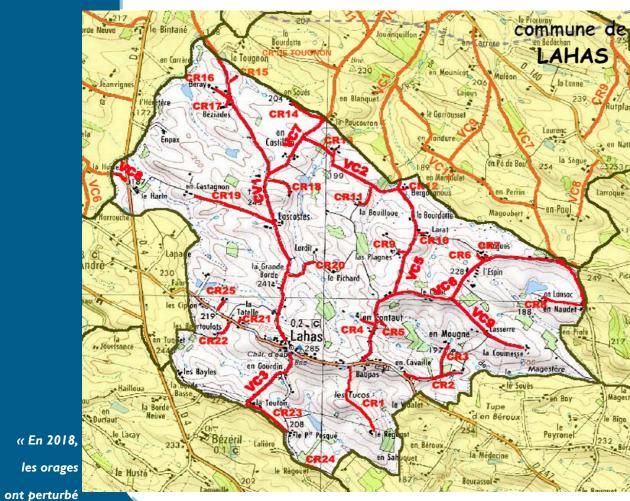
Quelques commentaires...

Ce résumé fait apparaître les grandes lignes du budget de la commune.

Au titre des dépenses importantes de l'année, nous trouvons le cimetière (travaux sur le plancher à la chapelle pour 2592 € TTC et l'élagage pour 8600 € TTC) puis les travaux préliminaires à la salle des fêtes (diagnostics construction pour 2300 € TTC et plan de bornage pour 3002 € TTC). Les locations d'engins pour les élagages entrepris par les membres du conseil municipal au village fin 2017 (nacelle télescopique et broyeur) ont coûté 1168 € TTC.

Nous restons à votre service pour toute précision complémentaire que vous souhaiteriez obtenir sur ce budget.

Voirie



le programme voirie. »

« En 2018,

En 2018, d'importants travaux ont été entrepris.

Au niveau des CR19 et CR20, un curage de fossé accompagné d'un renforcement des accotements a été réalisé avant le reprofilage de la chaussée.

Un travail de qualité avait été réalisé par la société COLAS. Malheureusement, les orages du 30 mai ont endommagé les aménagements, emportant par endroit le revêtement mis en place quelques jours auparavant (le 26

À ce jour, des reprises sont en cours d'étude mais ne sont pas actées. Le curage de certains fossés a été réalisé et il est envisagé de nettoyer

certains aqueducs.

La 3CAG a sollicité la Préfecture du pour bénéficier d'un soutien financier devant permettre de pallier aux imprévus survenus sur le territoire de la communauté et de garantir poursuite des programmes voirie 2019.

Élagage au cimetière

Plusieurs arbres au cimetière nécessitaient une intervention. Deux cyprès



être coupés pied, étaient creux et pouvaient menacer

les tombes proches en cas de tempête.

Les travaux étaient programmés le 16 juillet mais les mauvaises conditions météorologiques ce jour-là n'ont pas permis leur exécution. Ils ont été réalisés le 17 septembre, l'entreprise ayant un calendrier très chargé. Les équipes d'élagueurs ont réalisé du travail séieux, sécurisé les lieux et maintenu la présence de beaux arbres.

Afin de minimiser des coûts déjà élevés (le travail est très technique, il doit être effectué avec précision pour ne pas endommager les

tombes en dessous), les membres du conseil municipal ont décidé de se charger de l'évacuation des déchets végétaux.

Le nettoyage a pu être effectué par la suite (sur trois week-end avant la Toussaint), il a permis de réduire la facture de plus de 4000 €.



Une zone du cimetière avant l'évacuation des déchets verts..

Information listes électorales

La directive relative à l'inscription sur les listes électorales a été modifiée.

Entre autres, la date limite de demande d'inscription est ramenée à environ un mois et demi avant un vote (exactement « au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de scrutin »).

En particulier, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai

2019, la date limite de demande d'inscription est fixée « au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin », soit fin mars.